

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 22 JANVIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux du mois de janvier à vingt heures trente minutes, le conseil municipal de Saint-Antoine s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame PRÊTRE Brigitte, Maire.

**Sont présents :** Mesdames Brigitte PRÊTRE, Elisabeth CAUSSIDERY, Jennifer BENAYAD, Messieurs Emmanuel FRANCHINI, Philippe CHAPUIS, Jean-François PERROT, Vincent LAITHIER, Joël VIONNET, Jean-Sébastien GRESARD, Julien LAURENT.

**Absent Excusé :** Monsieur Loïc BARTHET.  
Procuration de Mr Loïc BARTHET à Mr Philippe CHAPUIS.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Joël VIONNET.

À l'ouverture de séance Madame le Maire demande l'accord pour faire un ajout à l'ordre du jour : point 3, Lotissement « La Fabrique ». Accepté à l'unanimité.

## **1/ Approbation du Compte-Rendu du 18 Décembre 2023**

Le Procès-verbal du 18 Décembre 2023 est approuvé à l'unanimité des présents par le Conseil Municipal.

## **2/ Urbanisme (achat terrain)**

À la suite de la connaissance par la mairie de la vente d'un terrain par les sœurs Daghetta, terrain situé au carrefour des rues du Village et du Vézeney d'une surface de 161m<sup>2</sup> et cadastrée B 1059, il semble opportun pour la municipalité de se positionner pour l'acquisition de cette petite parcelle vu son emplacement et l'éventuel gêne que pourrait causer la construction de garage ou autre à cet endroit. Il en va de la sécurité du village.

Après discussion les membres du conseil valident cette proposition à l'unanimité.

## **3/ Lotissement « La Fabrique »**

Afin de pouvoir concrétiser la vente de la parcelle N°4 dans la Lotissement La Fabrique, le Conseil doit délibérer nominativement afin de pouvoir envoyer les documents chez le Notaire.

Le lot N°4 demandé par Monsieur BOUNHKONG Stéphane et Madame TRAN Kim-Hoa, d'une superficie totale de 501 m<sup>2</sup> à 295 €, pour un total de : 147 795 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, par vote à main levée, soit 11 voix pour.

## **4/ Questions diverses**

- Compte-rendu réunion projet école Métabief

Le projet annoncé comprendrait 5 classes, 1 infirmerie et 1 préau isolé. Ça sera un bâtiment dit « Passif ».

Le coût du projet sera d'environ de 2 300 000.00 € avec les différentes études préalables.

Le terrain serait acheté par la commune de Métabief pour un montant de 98 000.00 €.

Le montant estimé de subventions s'élève à 40% du projet.

La prochaine étape, délibération des 5 communes pour le financement de l'Assistance à Maitrise d'œuvre (AMO).

- Pour information, la commune a changé d'adresse mail : [secretariat@mairiesaintantoine.fr](mailto:secretariat@mairiesaintantoine.fr)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.